

DELAIS DE REMISE DES DOCUMENT

Annexe à l'acte d'engagement

ÉLÉMENT DE MISSION	DOCUMENT	DÉLAI DE REMISE MAXIMUM	POINT DE DÉPART	
MISSION DE BASE				
APS	rendu APS	3 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante	
APD	rendu APD	3 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante	
	remise dossier autorisation ou PC	2 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase APD	
PRO	rendu PRO	4 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante	
EXE partielle	établissement des études d'exécution	selon les modalités du PRO	sans objet	
ACT	remise du DCE, y compris EXE partielles corrigée	2 semaines	OS validant la phase PRO / EXE partielle	
	réponses aux questions des entreprises durant la période de consultation		3 jours ouvrés	date de transmission des questions
	RAO avant négociation	transmission au MO pour OUV6 et régularisations	1 semaine	après la remise des offres au MOE
		RAO provisoire	2 semaines	après la remise des offres au MOE
		RAO complet	1 semaine	après les réponses des entreprises aux courriers de confirmation d'offres
		RAO définitif	3 jours ouvrés	après la remise des observations du SGAMI SE sur le RAO complet
	RAO après négociation	RAO provisoire	1 semaine	après remise des offres après négociation au MOE
		RAO définitif	3 jours ouvrés	après la remise des observations du SGAMI SE sur le RAO provisoire
VISA SYNT	établissement des avis sur les documents d'EXE	10 jours calendaires	date de remise du document d'EXE par l'entrepreneur	
	tableau de suivi des VISA (VISA MOE/avis CT/ obs. SPS/ obs. SGAMI/ réponse entreprise)	tous les mois	sans objet	
DET	avis sur le planning issu de la période de préparation	1 semaine	à compter de la remise du planning par l'entreprise	
	ordre de service pour transmission du planning à l'entreprise	1 semaine	avant la fin de la période de préparation	
	état d'acompte entreprise établi par le MOE	2 jours ouvrés	date de remise de la situation par l'entrepreneur	
	vérification du projet de décompte final de l'entrepreneur	5 jours ouvrés	date de remise du projet de décompte final de l'entrepreneur	
	suivi financier de l'opération avec échéancier mensuel prévisionnel	tous les mois	sans objet	
	analyse des devis complémentaires et établissement des FTM selon cadre SGAMI	une semaine	à compter de la remise du devis par l'entrepreneur	
	élaboration des avenants	tous les trimestres	sans objet	
	suivi du calendrier, intempéries, etc.	tous les mois	sans objet	
	avis technico-administratif sur le dossier de sous traitance	2 jours ouvrés	date de réception de la demande d'agrément de sous traitant par l'entrepreneur	
	avis technique sur les dossiers de sous traitance proposé par les entreprises	1 semaine	date de transmission du dossier de sous traitance par l'entreprise.	
	tableau de suivi des sous traitants	toutes les 2 semaines	sans objet	
AOR	planning d'organisation des OPR	4 mois	avant la date de fin contractuelle de chantier	
	réalisation des OPR	20 jours calendaires	à compter de la demande du ou des entrepreneur(s) de marché(s) de travaux.	
	établissement des formulaires EXE 4	2 jours ouvrés	après les OPR	
	établissement des formulaires EXE 5	5 jours ouvrés	après les OPR	
	gestion des réserves	toutes les semaines	durant la période de levée des réserves	
	avis sur DOE provisoire - éléments nécessaires à la passation des contrats d'exploitation maintenance	2 semaines	date de remise du DOE par l'entreprise	
	avis sur DOE définitif	2 semaines	à compter de la remise du DOE définitif	
	MISSIONS COMPLÉMENTAIRES			
DIA	rendu études de diagnostics	3 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante	
CSSI				
Conception	rendu et prestation de conception pour chaque livrable	en même temps que la remise de chaque élément de mission	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante	
Réalisation	analyse des équipements CSSI	10 jours calendaires	date de remise du document d'EXE par l'entrepreneur	
	dossier d'identité SSI			
	PV de réception technique des prestations CSSI	20 jours calendaires	à compter de la demande du ou des entrepreneur(s) de marché(s) de travaux.	
	levée des réserves CSSI	toutes les semaines	durant la période de levée des réserves	
CEE				
Conception	rendu et prestation de conception pour chaque livrable	en même temps que la remise de chaque élément de mission	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante	
Réalisation	vérification de la conformité des matériaux proposés	10 jours calendaires	date de remise du document d'EXE par l'entrepreneur	
	réalisation dossier CEE	1 semaines	après la date de réception	
Exploitation Maintenance				
Conception	remise du tableur de recensement des équipements et estimation des contrats d'exploitation maintenance	selon modalité PRO	sans objet	
Réalisation	mise à jour n°1 du tableur de recensement des équipements et estimation des contrats d'exploitation maintenance	1 mois après la fin de la période de préparation	sans objet	
	mise à jour n°2 du tableur de recensement des équipements et estimation des contrats d'exploitation maintenance	3 mois avant la fin du délai de réalisation des travaux	sans objet	
	réalisation du Dossier d'Exploitation Maintenance	3 mois avant la fin du délai de réalisation des travaux	sans objet	
	mise à jour du Dossier d'Exploitation Maintenance	3 semaines	après la date des OPR du marché de travaux	
Mobilier				
Conception	liste mobilier / matériel existant, tableau de synthèse, relevé état existant, plans d'aménagement	selon modalités APD	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante	
Réalisation	établissement des plans de phasage en tenant compte des mobiliers / matériels existants	durant la période de préparation	date de notification des entrepreneurs	
	tableau de synthèse, relevé état existant après travaux	durant OPR	sans objet	
OPC				
durant la période de préparation des travaux	planning détaillé des travaux en concertation avec les entreprises	1 mois	date de notification des entrepreneurs	
	Suivi de la cellule de synthèse : arbitrage technique et validation des solutions proposées	2 jours ouvrés	après la date de la réunion de synthèse	
durant la DET	avis sur le planning transmis par entreprise	1 semaine	à compter de la remise du planning par l'entreprise	
	ordre de service pour transmission du planning à l'entreprise	1 semaine	avant la fin de la période de préparation	
	courrier de mise en demeure avec décompte des pénalités encourues par l'entreprise dans un formulaire EXE13	1 semaine	à la demande du SGAMI ou survenance du besoin	
	suivi du calendrier, intempéries, etc.	toutes les semaines	sans objet	
durant l'AOR	planning des OPR et transmission des convocations à chaque titulaire	4 mois	avant la date de fin contractuelle de chantier	
	tableau de suivi détaillant par lot l'avancement des notifications des EXE4-5-6-7-8 et 9	toutes les semaines	Après la date de réalisation des OPR	
	organisation et suivi des levées des réserves	toutes les semaines	durant la période de levée des réserves	
	rapport de fin de chantier précisant les responsabilités de chacun dans les retards	2 semaines	Après la date de réalisation des OPR	
	planning de levée de réserves	2 semaines	Après la date de réalisation des OPR	
	proposition de pénalités formalisée à travers des EXE13	1 semaine	après la date convenue de levée de réserve avec le titulaire	
DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES ÉLÉMENTS DE MISSION				
commun à tous les éléments de mission	ordre du jour des réunions et convocations des intervenants	1 semaine	avant la date de la réunion	
	transmission des rendus d'études au CT et SPS par courrier RAR	2 jours ouvrés	après le délai de remise de chaque livrable.	
	compte rendu des réunions	2 jours ouvrés	après la date de la réunion	
	ordres de Services	2 jours ouvrés	suite au besoin ou demande SGAMI	
	élaboration des constats contradictoires	2 semaines	à compter du fait générateur (demande MOA, demande entreprise, obligation CCAG travaux)	
	instruction du mémoire en réclamation	2 semaines	après la date de transmission du mémoire en réclamation	